

# LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL EN ACTIONS

Michel Pélieu, Président du Département des Hautes-Pyrénées a réuni le 12 mai dernier les élus de la Commission Permanente afin de voter un ensemble d'aides et de dispositifs sur plusieurs de ses compétences. **Zoom sur certaines d'entre elles (liste non-exhaustive) soutenues par le Département :**

## FONDS D'AMÉNAGEMENT RURAL

Lors du vote du budget 2023, l'Assemblée départementale a voté l'attribution d'une dotation de **7,96 M € au titre du Fonds d'Aménagement Rural (FAR)**. Ce dispositif permet aux communes de moins de 2 000 habitants de financer une partie de leurs travaux d'aménagement.

### CANTON DE LOURDES 2

Les communes du canton de Lourdes 2 bénéficient d'une aide du FAR de **448 000 €** dont, à titre d'exemple :

- **27 000 € attribués à la commune de Geu** pour la construction d'un garage communal et de toilettes publiques.
- **24 300 € attribués à la commune de Lugagnan** pour des travaux d'embellissement de la place de la gare
- **24 300 € attribués à la commune d'Ourdis-Cotdoussan** pour des travaux de restauration de l'église.
- **23 271 € attribués à la commune de Pareac** pour des travaux d'enfouissement de réseau et d'éclairage public.

### CANTON DU MOYEN-ADOUR

Les communes du canton du Moyen-Adour bénéficient d'une aide du FAR de **241 000 €** dont, à titre d'exemple :

- **22 500 € attribués à la commune d'Allier** pour la création d'une aire ludo-sportive.
- **22 500 € attribués à la commune de Horgues** pour des travaux de rénovation énergétique des bâtiments municipaux.
- **20 250 € attribués à la commune de Momères** pour la réfection de trottoirs sur la RD 935 et des travaux à l'école.

# LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL EN ACTIONS

## CANTON D'OSSUN

Les communes du canton d'Ossun bénéficient d'une aide du FAR de 321 000 € dont, à titre d'exemple :

- **27 000 € attribués à la commune de Layrisse** pour la construction d'une salle de classe, du préau et de la cantine ainsi que des travaux de sécurisation de la VC1.
- **18 000 € attribués à la commune de Louey** pour la réparation du pont de l'Echez.
- **20 039 € attribués à la commune d'Orincles** pour la réfection de la toiture de l'église.

## SOLIDARITÉS TERRITORIALES

### EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT

**381 300 € de subventions ont été attribués** suite au dernier examen de dossiers du programme « Eau potable et assainissement », dont, à titre d'exemple :

- **8 000 € attribués à la commune de Grailhen** pour des travaux de remise en service d'un captage pour la sécurisation de la ressource.
- **280 000 € attribués au Syndicat Mixte d'Adduction d'Eau Potable (SMAEP) du Marquisat** pour la création d'une usine de traitement de la turbidité à la source du Louey.
- **22 500 € attribués à la commune d'Ardengost** pour la création d'un assainissement collectif.

### FONDS D'URGENCE ROUTIER INTEMPÉRIES (FURI)

Les communes de Campan, Saint-Créac, Sarrancolin, Agos-Vidalos, Sère-en-Lavedan, Sers, Bareilles et Betpouey ont sollicité une aide du FURI suite aux dégâts causés par les intempéries de décembre 2021 et janvier 2022

- **270 200 € d'aides ont été attribués par le Département pour permettre à ces communes** de financer des travaux de réparation et de sécurisation.

# LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL EN ACTIONS

## SOLIDARITÉS SOCIALES

### LOGEMENT : AIDE AUX PROPRIÉTAIRES PRIVÉS

- **31 621 € d'aides ont été votés pour permettre à des propriétaires aux revenus modestes ou à des bailleurs sociaux** de financer des travaux d'amélioration de leur logement.
- 34 propriétaires ont bénéficié d'une aide du Département lors du dernier examen de dossiers.

## SPORT, CULTURE, JEUNESSE, VIE ASSOCIATIVE

### FONDS D'ANIMATION CANTONAL

Le Fonds d'Animation Cantonal permet de soutenir les projets culturels et associatifs locaux participant à la dynamique du territoire.

- **16 000 € ont été attribués dans le cadre de la première programmation du Fonds d'Animation Cantonal.**
- **23 associations et structures locales ont bénéficié d'une aide du Département.**

#### CONTACT PRESSE :

Julien COURDESSES, Relations presse  
Tél. : 05 62 56 78 44 - [julien.courdesses@ha-py.fr](mailto:julien.courdesses@ha-py.fr)